



## **Audioconférence du 3 avril 2020 avec M. MEUNIER, Directeur interrégional Compte-rendu**

Quelques chiffres pour l'interrégion :

- 296 agents en présentiel le 1/04 et 293 agents le 2/04.
- 23 agents en maladie (cas de suspicions de coronavirus non confirmés).
- 7 agents en quatorzaine (1 OP/CO et 16 SU).

### **1/ Remboursements (frais de repas et de transport)**

Pour ce qui concerne le remboursement des frais de repas (les restaurants administratifs étant fermés) pour les personnes en présentiel, le décret est en cours et sera rétro actif à la date du 16 mars.

S'agissant des frais de transport, les discussions avec le ministère ne sont pas achevées.

### **2/ Missions**

- Des chiffres nationaux relatifs aux contrôles et aux contentieux en surveillance seront publiés la semaine prochaine. Cela permettra de voir à quel niveau se place notre interrégion.
- La présence sur les PPA importants de l'interrégion sera systématisée (Reckem, Camphin et Saint-Aybert).

### **3/ Matériels**

Des masques chirurgicaux sont actuellement en cours de livraison pour les services de l'interrégion (4000).

De nouvelles livraisons seront réalisées la semaine prochaine.

### **4/ Questions diverses**

- Un dispositif permettant la garde des enfants des personnels soignants a été mis en place par la préfecture à Lille. Ce dispositif, organisée dans une école de l'agglomération lilloise avec des cours de soutiens proposés par des personnels de l'éducation nationale, est ouvert aux forces de sécurité et donc aux agents des douanes.
- Il a été demandé à chaque chef de service de prendre contact par téléphone avec les agents confinés (quatorzaine, vulnérable, maladie...).

➤ En réponse aux questions posées par l'USD-FO, M. MEUNIER a précisé que les agents placés en situation de télétravail ne bénéficient pas des règles relatives au travail en présentiel (il n'est donc pas possible d'enregistrer les heures comme avec un système de badgeuse).

Par ailleurs, les instructions permettant aux agents d'annuler les CA non pris ont été diffusées et seront appliquées.

**Prochaine réunion le lundi 6 avril à 15h50.**

**N'hésitez pas à nous adresser vos questions !**

Vous pouvez poser vos questions par mail : [sncd-lille@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd-lille@douane.finances.gouv.fr) ; [snd-fo-lille@douane.finances.gouv.fr](mailto:snd-fo-lille@douane.finances.gouv.fr) ; [sncd-dunkerque@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd-dunkerque@douane.finances.gouv.fr) ; [sncd-picardie@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd-picardie@douane.finances.gouv.fr)